



REGLEMENT INTERIEUR DU TRIATHLON D'ANGERS 2018

La 11^e édition du Triathlon d'Angers, organisé par l'ASPTT Angers, se tiendra le 22 juillet 201, au parc de loisir du Lac de Maine et dans ses environs.

Le nombre d'inscriptions est limité à **150 participants** pour les courses des Jeunes (6/9 ans et 10/13 ans), **50 équipes sur le XS-relais**, **280 participants pour le XS individuel** et **330 participants** pour chacune des deux courses format S proposées en individuel (l'une uniquement pour les non-licenciés et les FFTri Loisir, l'autre uniquement pour les licenciés FFTri Compétition de la saison 2018).

Les courses sont ouvertes aux licenciés FFTri et aux non-licenciés FFTri (*exception faite du S-Intermarché accessible uniquement aux licenciés FFTri Compétition 2018*), à toutes et tous, à partir de la catégorie mini-poussin (2011), ainsi qu'aux paratriathlètes.

Les non licenciés FFTri et les licenciés FFTri Loisir devront justifier d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon *en compétition*, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve (22 juillet).

Les inscriptions aux différentes épreuves se réaliseront exclusivement en ligne, via le site d'inscription *Espace Compétition*. Le lien vers les inscriptions sera indiqué sur le site internet de l'organisation www.triathlonangers.fr et sur les réseaux sociaux de l'organisation et du club organisateur, la section Triathlon de l'ASPTT Angers.

Aucun engagement ne sera remboursé en cas de forfait (*sauf sur présentation d'un certificat médical et d'une demande de remboursement effectuée dans les 48 heures qui suivent le Triathlon d'Angers 2018 via l'adresse mail de l'organisation triathlonangers@gmail.com*).

En cas d'annulation des épreuves pour des raisons indépendantes de l'organisateur, aucun remboursement ne sera effectué auprès des concurrents inscrits.

Les participants acceptent que l'organisateur utilise les images prises lors de cette 11^e édition pour toute communication ultérieure liée à l'évènement (*exemples : affiche, site internet, page Facebook, Twitter, Instagram, cartes de vœux ...*).

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol.

**LES REGLES DE COURSE SONT CELLES DE LA REGLEMENTATION SPORTIVE 2018
DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE TRIATHLON
ELLES SERONT APPLIQUEES PAR LES ARBITRES DU CORPS ARBITRAL
DE LA LIGUE DE TRIATHLON DES PAYS DE LA LOIRE.
LE CODE DE LA ROUTE S'IMPOSE AUX ORGANISATEURS, AUX CONCURRENTS,
AUX BENEVOLES ET AUX SPECTATEURS**

Règlementation Sportive 2018 de la FFTri :

<http://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/03/Règlementation-Sportive-2018.pdf>

Hormis pour les courses jeunes et le XS, dont chaque concurrent se verra attribuer deux dossards, **L'ENSEMBLE DES CONCURRENTS DES COURSES FORMAT S PROPOSEES LE 22 JUILLET 2018 (S-VILLE D'ANGERS ET S-INTERMARCHE) DEVRONT UTILISER UNE CEINTURE PORTE-DOSSARD (UN SEUL DOSSARD REMIS LORS DU RETRAIT).**

Leur seront aussi attribués par l'organisateur :

- un bonnet de bain,
- une étiquette de casque,
- une tige de selle correspondant à leur numéro de dossard.

Le numéro de dossard sera également reporté par des bénévoles de l'organisation sur le bras gauche de chaque concurrent, au feutre, à l'entrée dans le parc à vélo.

Les parcours des différentes courses seront affichés près du stand de retrait des dossards le jour de l'épreuve. L'exposé de course y sera également affiché *mais une attention particulière devra être effectuée par l'ensemble des concurrents lors de l'intervention orale de l'arbitre principal avant chaque épreuve.*

RETRAIT DES DOSSARDS

➤ Au retrait des dossards, les triathlètes inscrits devront présenter leur licence FFTri Compétition 2018 ou un pass-compétition préalablement complété pour les licenciés FFTri Loisir et les non-licenciés (*à télécharger en amont sur le site internet du Triathlon d'Angers 2018*)

ainsi que leur pièce d'identité en cours de validité (*cf. RS 2018*).

Pour une inscription sur place, et **sous réserve que des dossards restent disponibles**, les licenciés devront présenter leur licence FFTri Compétition 2018 et les non-licenciés FFtri + licenciés FFTri Loisir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon **en compétition**, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve + une pièce d'identité.

➤ Une autorisation parentale devra être effectuée pour les mineurs (*sauf pour les jeunes licenciés FFTri Compétition 2018*).

➤ Pour les relais inscrits sur le XS : pour les inscriptions sur place, et sous réserve que des places restent disponibles, chacun des concurrents devra présenter une licence FFTri Compétition 2018 ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve ou une licence FF Natation 2018 pour le relayeur natation / une licence FF Cyclisme 2018 pour le relayeur vélo / une licence FF Athlétisme 2018 pour le relayeur course à pied.

A NOTER : Les triathlètes de l'ensemble des courses ne devront laisser dans le parc à vélo et sur leur emplacement, que le strict nécessaire à la course. Pas de sac ou d'affaire en surplus.

NATATION

- Les concurrents doivent obligatoirement porter le bonnet de bain numéroté fourni par l'organisateur.
- La température de l'eau sera prise 1 heure avant le départ de chaque épreuve. L'annulation des épreuves se fera en fonction des barèmes de la RS 2018 de la FFTri, de même que le port obligatoire ou non de la combinaison.

	Jeunes	Distances XS à M
Annulation de la partie natation	≤ 16°C	≤ 12°C
Combinaison obligatoire		≤ 16°C
Combinaison interdite	≥ 24°C	≥ 24°C

➤ Les aides artificielles (*plaquettes, gants, chaussons, tuba, palmes gilets ou autres aides à la flottaison*) sont interdites. Les lunettes de natation sont autorisées.

➤ L'arbitre principal décidera du port ou non du dossard, fourni par l'organisateur, sous la combinaison.

☞ *Si la quantité et/ou la qualité de l'eau sont insuffisantes pour pratiquer la natation dans le Lac de Maine, l'organisateur pourra être amené à transformer le triathlon en duathlon (course à pied/vélo/course à pied : 2,5km/10/1,2 sur le XS et 5km/22/3 sur les formats S).*

CYCLISME

- Vélo de route conforme – VTT/VTC autorisé,
- Le port du casque à coque dure homologué, jugulaire serrée, est obligatoire,
- Le dossard devra obligatoirement être positionné au bas du dos; fixé en trois points,
- Toute assistance extérieure est interdite. Il appartient à chaque triathlète de se dépanner seul(e) sur le parcours, sans aucune aide extérieure,

🔊 *Partie cycliste avec abri-aspiration autorisé, sur route fermée à la circulation (le prolongateur est autorisé mais devra être ponté et ne pas dépasser les poignées des freins)*

COURSE A PIED

- Le dossard devra être porté devant, fixé en trois points,
- Toute aide extérieure sera sanctionnée,
- deux ravitaillements en verre d'eau seront disposés sur le parcours, avec une zone de propreté à respecter,
- en cas de fortes chaleurs, des brumisateurs seront également installés par l'organisateur.

Pour une bonne organisation et un bon enchaînement des courses, il vous sera demandé de ne pas trop tarder à venir retirer votre matériel du parc à vélo (dès autorisation du référent et de l'arbitre principal).

PODIUM

La présence des concurrents vainqueurs à la cérémonie de remise des prix est obligatoire. Aucun prix ne sera remis et ne pourra être ultérieurement réclamé par un concurrent absent sur le podium lors de la remise officielle.

ASSURANCE : Le participant est informé que :

1. dans le cadre de la manifestation du Triathlon d'Angers 2018, l'organisateur a souscrit un contrat d'assurance en responsabilité civile,
2. l'assurance ne comprend aucune garantie d'assurance de personne,
3. il est de l'intérêt de chaque participant de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

BENEVOLES : les quelques 300 personnes qui donneront de leur temps et de leur bonne humeur, ce 22 juillet, seront présentes, gracieusement, pour vous permettre de vivre un moment d'exception sportive au cœur de notre ville. Chaque personne occupera un poste précis.

Nos bénévoles seront identifiés par le port d'un tee-shirt de l'organisation.

Merci de faire preuve de respect à leur égard ... leur sourire vous le rendra !

🔊 Le Triathlon d'Angers s'inscrit dans le cadre du développement durable. N'hésitez pas à covoiturer pour venir à moindre coût et minimisez vos émissions de CO2. **Rendez-vous sur www.covoiturage49.fr**

*Faites-VOUS plaisir, faites-NOUS plaisir
et profitons de ce week-end d'exception, riche en émotions !*

